

Les « chevaliers de la Table Ovale »

Friand des hasards objectifs qui permettent de percevoir, disait Breton, « ce qui se trame à l'insu de l'homme dans les profondeurs de son esprit », j'ai souhaité partager avec vous celui qui m'est survenu lorsque j'ai rejoint votre compagnie. Nous nous réunissons chaque mois autour d'une table ovale. Or, depuis quelques années je collectionne les chansonniers manuscrits des siècles passés, et le hasard m'a fait tomber, à l'époque de mon admission, sur un recueil inédit dont le premier texte, intitulé « L'enseigne du cabaret », précisait : « Chanson d'admission à la Table Ovale, 1817 ». La curiosité m'a poussé à suivre cette piste jusqu'à l'île Maurice, où ce cercle s'est réuni pendant quinze ou vingt ans.

La Table Ovale était une société épicurienne, littéraire et politique, fondée en 1806, à l'époque où l'île Maurice s'appelait encore Île-de-France. Elle était présidée par une figure locale, un planteur et négociant, Charles Thomi Pitot de la Beaujardière¹. Comme souvent, elle ne survécut guère à la mort, en 1821, de celui qui fut surnommé « le Béranger de l'hémisphère sud » et que notre manuscrit décrète « le grand saint / De notre Table Ovale² ». Mais elle est restée mythique dans l'île — ce dont témoigne, par exemple, un roman de Pierre Benoit publié en 1948, *Jamrose*, qui la fait revivre. Sa courte histoire reflète les aléas politiques traversés par l'île, de l'empire français à la conquête anglaise, et la nostalgie de la métropole lointaine, puis définitivement perdue. Ce sont ces réflexions sociologiques, historiques et littéraires que j'évoquerai autour de quelques-unes de ses figures.

Outre les livres et les manuscrits de ses membres, l'histoire de la Table Ovale est principalement connue par deux sources publiées à la fin du XIX^e siècle. En septembre-octobre 1891, la *Revue historique et littéraire de l'Île Maurice* publie sans signature un document qu'elle date de 1842 et attribue à un des anciens membres, encore vivant³. En 1897, Édouard Fromet de Rosnay intègre dans son *Anthologie mauricienne* un chapitre sur cette société littéraire qui donne assez peu de renseignements neufs, mais qui contient plusieurs chansons ou poèmes supplémentaires⁴. Il se réfère à des chansons remises par son ami intime, Thomi Pitot, descendant de Charles Pitot, et à des notes fournies par feu son ami et protecteur, A. Desenne père (p. 10 et p. 41). La proximité des dates et la similitude des événements relatés peuvent faire penser que les notes de Desenne père seraient le document anonyme de 1842 publié par la revue six ans plus tôt. Ce n'est bien sûr là qu'une hypothèse.

Ces deux témoignages précieux et devenus rarissimes ont fort heureusement été numérisés et sont disponibles en ligne : la *Revue* sur Gallica, le livre de Fromet de Rosnay dans le *Corpus de la première littérature francophone de l'océan indien, écrite et orale, des origines aux indépendances (18^e siècle-1960)* collationné par les Classiques Garnier numériques et accessible à distance pour les chercheurs de la B.n.F. Je remercie Louis Roland Fromet de Rosnay, descendant de Louis Édouard Fromet de Rosnay, d'avoir attiré mon attention sur ce livre.

Les témoignages de première main ont sans doute subi le sort que leur avait prophétisé Fromet de Rosnay : « les œuvres remarquables, aujourd'hui dispersées en des mains indifférentes ou inhabiles, seront la proie des mites et ne verront même pas le jour : blâmable apathie, qui laisse perdre, ainsi, des trésors d'intelligence, bien plus précieux souvent que l'or et l'argent, après lesquels on court, et pour lesquels on s'égorge ! » (p. 19). Le hasard m'a mis entre les mains un de ces documents, un chansonnier manuscrit de 1817-1821 contenant la production inédite d'un de ses membres. J'espère que les « mites » qui l'ont épargné jusqu'à moi ne prendront pas leur revanche...

* *

*

La fondation de la Table Ovale est liée à l'arrivée de colons qui importent dans l'île le mode de vie de la France postrévolutionnaire. Après le torrent de chansons libertines de l'ancien régime, puis le déluge de chansons politiques sous la Révolution, le Directoire éprouve le besoin de plus de légèreté. Le retour de la censure, en 1800, tarit net le flot satirique. Ces deux phénomènes expliquent que la bonne bourgeoisie impériale s'adonne plus volontiers à d'inoffensives chansons à boire, à manger et à aimer⁵.

La Table Ovale naît dans cette atmosphère. Il est rare qu'on puisse reconstituer aussi clairement la filiation d'une petite société. Elle remonte en ligne directe au Caveau fondé en 1729 par Pierre Gallet grâce à Piron, Collé et Crébillon. Le deuxième Caveau, en 1759, est issu du premier par Crébillon. Les *Dîners du vaudeville* prennent la relève en 1796 grâce à Pierre Barré, membre du deuxième Caveau. Jean-Baptiste de Martignac, un étudiant bordelais qui fréquente ces dîners parisiens, crée à son retour, en 1801, la Société des Vaudevillistes de Bordeaux. Chef de la jeunesse dorée soucieuse de « se venger par le plaisir des rigueurs du gouvernement révolutionnaire⁶ », il assume le modèle parisien :

Ordonnons qu'on s'assemble
Comme ils font à Paris ;
Pour dîner tous ensemble
Comme ils font à Paris ;
Qu'on fasse bonne chère
Comme ils font à Paris,
Et qu'on vide son verre
Comme ils font à Paris⁷.

Un jeune magistrat bordelais, Jacques Mallac⁸, en fait aussitôt partie, mais brièvement, puisqu'il part en 1802 pour l'Île-de-France, où il fondera la Table Ovale. Ainsi, de Paris en province et de métropole en colonies, la France postrévolutionnaire redécouvre le simple plaisir de chansonner. On ignore les raisons qui ont poussé Mallac à s'exiler en Île-de-France. Mais on peut les supposer. En 1802, en effet, le premier consul Bonaparte nomme le général Decaen capitaine général des établissements français dans l'Inde⁹. Il doit récupérer les colonies qui, au cours des guerres révolutionnaires, étaient passées sous contrôle anglais et avaient été restituées par le traité d'Amiens (1802). Mal accueilli à Pondichéry, il établit son siège à Port-Louis, en Île-de-France. Les ordres sont clairs : il s'agit « de changer au plus tôt le mode d'administration qui s'y est introduit depuis plusieurs années¹⁰ ». L'actuelle île Maurice est en effet une des plus prestigieuses colonies de la France, qui s'en est emparée en 1715. Mais sa richesse est fondée sur l'esclavage, que la République abolit par le décret du 16 pluviôse de l'an II (4 février 1794). L'assemblée coloniale chasse alors les agents venus le faire respecter et prend le pouvoir¹¹. La mission de Decaen consiste à réaffirmer l'autorité du gouverneur, mais en reconnaissant à nouveau la pratique de l'esclavage. Sous l'empire, cette colonie assez récente compte environ 77.500 habitants, parmi lesquels 65.000 esclaves, 6500 blancs et 6000 noirs libres, sans compter la garnison¹².

Avec Decaen arrivent de nouveaux administrateurs ; Bonaparte lui-même exige qu'on n'y envoie pas, « comme autrefois, des hommes tarés », afin de « donner une bonne opinion de notre nation¹³ ». Notre vaudevilliste bordelais, Jacques Mallac, en fait-il partie, ou profite-t-il de cette réorganisation qui permet une carrière plus rapide ? Toujours est-il qu'il finira juge à la cour d'appel en 1815, puis procureur général en 1824. La colonie s'est en effet développée différemment de sa voisine. Si l'île Bourbon (la Réunion), qui ne disposait pas de ports naturels, est restée agricole, peuplée de colons vivant sur leurs terres, l'Île-de-France (Maurice) s'est construite autour de sa capitale, Port-Louis, rebaptisée Port-Napoléon en 1804. La rade naturelle permet le développement d'un port qui favorise les mouillages. Les colons y passent l'hiver, retournant l'été sur leurs terres. Ils y ont développé une vie intellectuelle intense, enrichie au fil des contacts internationaux grâce au commerce maritime.

Propriétaires fonciers et commerçants forment une aristocratie avec les administrateurs et les officiers de la garnison. Le niveau intellectuel de la classe dominante est salué par tous les visiteurs. Le peintre Milbert, qui y séjourne en 1802-1803, en témoigne : « Les Européens qui y débarquent, imbus du préjugé qu'ils trouveront tous les habitants languissants dans l'inaction et la mollesse, [...] sont étrangement surpris, après quelque séjour, de l'activité et du mouvement qui se déploient à leurs yeux ». Auguste Billiard, ancien fonctionnaire impérial, est plus catégorique encore en 1817 : « Le simple marchand a lui-même la vue moins bornée que la plupart des négociants de Paris¹⁴ ».

Lorsque notre juge bordelais s'y installe, en 1802, la période est incertaine. Déchirée entre royalistes, républicains et indépendantistes, l'île assure sa semi indépendance par des accords avec les corsaires de l'Océan indien. Les jeunes colons, lassés des clubs révolutionnaires, se réunissent alors en un joyeux groupe plus soucieux d'épicurisme que de politique. Ils se retrouvent dans une maison de campagne, aux Cassis, où ils échangent des chansons et des propos plaisants autour d'un bon repas. La maison s'appelle la Ménagerie, et la société prend le nom des Kangourous. Pour les plus dignes de ses membres, cependant, l'atmosphère est relâchée : « Il y régnait une licence sans bornes, le sensualisme étouffait la littérature. Elle était formée de jeunes écervelés qui ne consultaient pas souvent la décence pour composer leurs chansons et autres œuvres¹⁵. » On retrouve l'atmosphère des sociétés nées sous le Directoire et le Consulat, qui entendent rompre avec les rigueurs de la Terreur.

Ses membres les plus sérieux font sécession et créent en 1805 une Société d'Émulation vouée aux sciences, à l'Histoire, à la littérature. Notre magistrat bordelais y croise un jeune poète créole, Thomi Pitot¹⁶. De cette rencontre va naître la Table Ovale. Elle a puisé à ces deux sources. Plusieurs de ses membres ont fréquenté les Kangourous, dont ils constituent « les meilleurs débris¹⁷ » et continuent à fréquenter la Société d'Émulation.

Pitot n'était pas un inconnu. Il s'était fait un petit nom en France par des poèmes publiés dans la presse, et un grand nom en Île-de-France par un discours à la Société d'Émulation où il réfute les accusations de Bernardin de Saint-Pierre sur le mauvais traitement des esclaves¹⁸. Pitot appartient en effet à une famille de riches exploitants agricoles, planteurs de canne à sucre, et deviendra un négociant respecté et un homme politique influent. Né sur l'île, il a grandi à Saint-Malo avec un célèbre arrière-petit-cousin : Félicité de Lamennais¹⁹. À la mort de ses parents, Thomi Pitot est en effet recueilli par Lamennais père, qui devient son tuteur en 1787 et le met au collège à Paris. De retour à Saint-Malo, auréolé par la capitale, il noue une amitié durable avec son cousin Félicité, qu'il initie aux sulfureux élégiaques latins et italiens. Pitot et son frère rentrent en Île-de-France en 1798 pour reprendre la direction de l'entreprise familiale, mais Félicité ne l'oublie pas : en 1800, il demande à le rejoindre pour faire fortune dans les colonies. Thomi dissuade son cousin, qui a à peine dix-huit ans, de s'expatrier tant que la situation économique de l'île est précaire. Lamennais renonce alors à ses projets et à ses lectures malsaines, et accepte sa première communion, en 1802, à vingt-deux ans. On connaît la suite

Une lettre de Thomi Pitot semble faire référence à ce changement radical. La situation s'est améliorée en Île-de-France, et l'éruption de religiosité de Félicité est raillée par ce bon vivant : « Quel transport d'enthousiasme et de sensibilité ! Quoi, tu veux qu'au moment où dame Fortune, lasse de nous faire la moue, se rapproche de nous d'un air riant, nous lui tournions brusquement le dos et que nous refermions la caisse, quand à peine elle y a laissé tomber quelques parcelles de ce qui est si fort apprécié à l'Île-de-France, comme à Saint-Malo, pour le bonheur de notre chétive espèce²⁰ ! » Si Lamennais avait alors rejoint son cousin, la littérature française aurait perdu un de ses grands écrivains et la Société des Gens de Lettres, un de ses fondateurs... Vous excuserez pour cela cette parenthèse. Pour l'anecdote, un autre petit-cousin de Thomi fut autrement célèbre à la même époque, Robert Surcouf, le corsaire malouin dont la base arrière était en Île-de-France²¹.

Thomi Pitot fait vite la conquête de son île pacifiée. Habile à improviser un couplet ou une épigramme sur le premier sujet venu, il est doué d'un esprit *piquant sans être mordant*. Sa rencontre avec le magistrat bordelais est déterminante. Pitot a 27 ans, Mallac 34 : ils organisent le 27 mars 1806 un dîner de chansonniers et y proposent les règlements d'une société littéraire²². La Table Ovale naît officiellement ce jour : la forme de la table de l'hôte évoque un gauchissement plaisant de la Table Ronde²³. Jusqu'à sa mort en 1821, Pitot en reste président.

Nous n'avons pas conservé ce règlement, mais il s'inspire de celui des vaudevillistes de Bordeaux, sans doute suggéré par Mallac. Les fondateurs sont des colons honorables, issus des meilleures familles, en nombre limité et sous la surveillance d'un comité directeur trié sur le volet²⁴. Le double héritage des Kangourous et de la Société d'Émulation donne sa particularité à la Table Ovale, entre société littéraire et caveau de chansonniers. Les chansons sérieuses alternent avec les jeux d'esprits et les pastiches populaires ; les ponts-neufs sur l'actualité y côtoient les romances qu'affectionnent les salons mondains. Notre manuscrit, entre 1817 et 1822, sacrifie à tous ces genres, mais reste intransigeant sur la rime et sur la métrique, dans le sillage de la nouvelle chanson imposée par Béranger.

Les membres de la Table Ovale appartiennent à l'élite bourgeoise ou militaire. Avec l'âge, ils occuperont des fonctions prestigieuses. Le président est Thomi Pitot. Le secrétaire, François-Marguerite Arrighi, sera commis greffier juré au tribunal de première instance. Parmi les trente et un noms conservés, on retrouve, par exemple, le colonel Josselin-Jean Maingard, qui s'était signalé dix ans plus tôt en chassant les deux agents du Directoire venus faire appliquer le décret de pluviôse ; François Bernard-Valville, secrétaire personnel du gouverneur ; Jean-François Chrestien, maire des Trois Îlots ; Barthélémy Huet de Froberville, ancien officier de Suffren ; Julien Coudray, professeur de rhétorique puis proviseur du Lycée Colonial²⁵ ; le baron Marrier d'Unienville, archiviste de l'île et musicien ; François Toussaint Josse, médecin²⁶...

C'est chez ce dernier que la société prend ses quartiers lorsqu'elle quitte la Ménagerie des Kangourous. Elle tient ses séances tous les jeudis dans son jardin, rue Labourdonnais, à Port-Louis²⁷. Le menu est « des plus soignés » et la cave ne laisse rien à désirer... Lorsque le temps le permet, on abandonne la salle à manger pour échanger chansons et bons mots sous les arbres, dans les fourrés de bois-noirs, de filaos, de roussaillers, de manguiers, de sang-de-dragons, de badamiers, un jardin célèbre dans toute l'île²⁸. Au dessert, « les coudes sur la table », on chante en grignotant des litchis, des ananas, des sapotes ou des mangues figettes... Les chansons à boire sont privilégiées, sans évincer pour autant les « mirlitonades » ou la haute poésie. Les séances peuvent durer jusqu'à dix heures²⁹. Ces joyeux convives se définissent eux-mêmes comme

« Des Ovalistes, heureux fous
Grands amis de la bonne chère,
Et du nectar dont les glouglous
Sont aimés de toute la terre »

Les chansons sont composées sur des mots, des expressions, des vers tirés au sort dans une urne et imposés à un des membres, qui traite le sujet au retour et le chante à la réunion suivante³⁰. Cette contrainte est tout naturellement empruntée aux vaudevillistes de Bordeaux et de Paris : elle a dû être importée par Jacques Mallac. Ainsi, le colonel Maingard a-t-il dû chanter sur *bayadère, bêtise, bouts de chandelle, divorce*... Ces jeux ne donnent pas des résultats inoubliables. Voici un exemple de ce qu'il compose pour célébrer la Bêtise :

Toi, dont les nombreux favoris
Peuplent l'un et l'autre hémisphère,
Et qui chez quelques beaux esprits
Est quelquefois trop familière,

De prononcer ici ton nom
 Ma muse un instant indécise
 De mon mot voulait l'abandon,
 Car sur quel ton chanter Bêtise ?

Cette première formule de la Table Ovale connaît un événement mémorable lorsqu'un de ses membres, Pierre Larré, se rend à Paris en 1809. Officiellement député pour tisser des liens avec le Caveau moderne, il est reçu dans l'illustre assemblée en son siège du Rocher de Cancale, restaurant de la rue Montorgueil, le 20 octobre 1809. Le Caveau est alors la référence en matière de bon goût et d'esprit parisien. Le Caveau moderne, troisième du nom, descend lui aussi du cercle prestigieux de 1729, mais il a été ressuscité en 1806, la même année que la Table Ovale. Il compte les chansonniers les plus célèbres de son temps, Desaugiers et Augustin de Piis — Béranger n'y sera reçu qu'en 1813. Il patronne volontiers les sociétés qui se fondent un peu partout en France et dans les colonies et s'inféodent à lui, le plus souvent pour s'être abonnées à son journal. On comptera ainsi au moins 62 caveaux sous l'empire³¹ ! Tous ont pris le parti de la chanson joyeuse par crainte de la censure réinstaurée par Bonaparte. La politique est bannie de leurs propos. L'ambassadeur de l'Île-de-France est accueilli sur l'air de *La Bonne Aventure*, par cette chanson à laquelle j'ai emprunté mon titre :

De par les gais chansonniers
 Séans à Cancale
 Salut, joyeux chevaliers
 De la Table Ovale ;
 Tant qu'ils riront, rimeront,
 Ils chanteront et boiront
 A la Table Ovale
 En rond,
 A la Table Ovale.

Il faut dire qu'il apporte cent livres de café moka, douze flacons de liqueurs, un recueil de chansons et un passeport rimé qu'il entonne devant l'assemblée, qui lui répond sur le même ton. Le Caveau décide à l'unanimité d'affilier la Table Ovale « pour former une alliance offensive et défensive avec la nôtre ».

« Or on chanta, sans les chercher,
 Deux vers où la vérité brille :
 La Table Ovale et le Rocher
 Ne forment plus qu'une famille³² »

Ces réceptions sont alors codifiées. Larré dut recevoir un diplôme semblable à celui (seul conservé) délivré deux mois plus tard au caveau de Brest. Adoubés par leurs confrères parisiens, les auteurs de la Table Ovale constituent alors l'élite littéraire de la petite île. Il ne reste pas grand-chose de leurs chansons joyeuses de cette époque, et ce n'est pas le meilleur de sa production. Fort de ses contacts avec Paris, le cénacle se hausse du col, jusqu'à exercer « une sorte de censure, de monopole artistique, de despotisme intellectuel » qui le rend redoutable. À l'instar du Caveau, il prétend recevoir tout étranger débarqué sur l'île, qui ne peut refuser, et donne en son honneur un dîner à « grand couvert » tous les quinze jours. Les autres jeudis, on se contente d'un déjeuner à « petit couvert » moins somptueux, voire, les jours ordinaires, d'un œuf à la coque et d'un café³³. Ses jugements artistiques sont aussi redoutables que son monopole littéraire, et auraient amené à censurer, dans la cathédrale de Port-Louis, un Christ un peu trop dénudé de Francesco Casanova, le frère de Giacomo³⁴.

Un événement grave va lui imprimer un tournant décisif en 1810. L'Île-de-France est conquise par les Britanniques et reprend le nom de Maurice, qui lui vient de sa période hollandaise, en l'honneur de Maurice de Nassau. L'élite économique et intellectuelle réunie autour de la table va peu à peu devenir « le centre naturel des revendications coloniales ».

Admirateurs de Napoléon, les riches colons ne prêchent pas l'insurrection comme certains radicaux. Ils se contentent de faire respecter les clauses de sauvegarde du traité de capitulation en espérant un retour à la France. Dans un premier temps, en effet, les colons s'accommodent des Britanniques. Le nouveau gouverneur, Sir Robert Townsend Farquhar, sait se faire respecter, sinon aimer : il permet aux habitants de conserver leur langue, leur religion, leurs coutumes, leurs douanes... et leurs esclaves. Farquhar est par ailleurs un haut dignitaire maçon, ainsi que son secrétaire Charles Telfair. Ils choisissent de fréquenter la loge française de la Triple Espérance, même lorsque se créent des loges anglaises. Or, il est possible que certains ovalistes aient fréquenté la même loge³⁵. Les sentiments des colons sont parfois mitigés vis-à-vis de la France, qui refuse, en 1812, de rembourser les lettres de créance souscrites sous son administration, sous le prétexte que l'argent irait aux Britanniques... L'affaire dure jusqu'en 1819, une chanson de notre manuscrit semble y faire encore allusion.

Mais les membres de la Table Ovale sont aussi des nationalistes sensibles à l'épopée napoléonienne. Même les créoles (nés sur l'île) considèrent la métropole comme leur patrie et vibrent aux victoires de Napoléon. Notre chansonnier fait ainsi revivre Épiménide, qui, selon la légende, s'éveille d'un sommeil de cent ans et découvre la société moderne³⁶. Les nouvelles qu'il apprend, tour à tour bonnes ou mauvaises, le poussent tantôt à se lever, tantôt à se rendormir. Voici comme un Français lui parle de la Grande Armée :

— Pendant vingt-cinq ans, nos guerriers,
Toujours chéris de la victoire,
Ont moissonné tous les lauriers
Qui croissent au champ de la gloire.
Quatre fois, l'Europe à genoux
À nos lois a prêté l'oreille.
— Ah, Messieurs, que me dites-vous ?
Il est bien temps que je m'éveille.

Les chevaliers de la Table Ovale font parfois valoir audacieusement leur culture face à l'occupant anglais. Jean-François Chrestien, dont la famille est originaire de Metz, composait en créole des chansons d'amour et des adaptations des fables de La Fontaine³⁷. Écrire dans la langue des esclaves sur le patrimoine français n'est pas un acte anodin, surtout lorsqu'on exerce des fonctions politiques importantes : maire, commissaire civil, membre du Conseil colonial. Voilà par exemple le salut de maître Renard à maître Corbeau, devenus le Singe et le Martin, lorsque le texte est revu en « moricien », mélangeant le français et l'arabe :

... « Salam donc mon zami
Comment vous-là zoli zourdi, [*aujourd'hui*]
Qui c'ella frotté vou l-habit
Moi parié vous va fair' mariaze
Ou bien vous va dansé [*sic*] dans pitit badinaze ;
Ma foi si vou-la-voix bell' comment vous-faro [*aussi belle que vous êtes faraud*]
Zaut' n'a pas largué vous sitôt ! »

Peu à peu, la tension devient plus vive entre Français et Anglais. La question de l'esclavage se pose à nouveau : l'Angleterre, qui avait aboli la traite en 1807, respecte dans un premier temps l'exception mauricienne, et Farquhar transige sur ce point³⁸. Mais sous la pression des sociétés anti-esclavagistes, le bureau des colonies de Londres interdit la traite à Maurice en 1813. Dans les années 1813-1815, qui « peuvent être comptées au nombre des plus belles et des plus illustres de la *Table Ovale* », dont les membres, issus des grandes familles françaises de l'île, ont exercé une « influence prépondérante sur le pays. [...] À partir de ce moment, [elle] va cesser, par intervalle, de festoyer et de chanter Bacchus, pour se mêler de politique [...] : la littérature et la politique s'enchaînent étroitement, celle-là n'aimant pas trop les entraves de celle-ci³⁹..... »

En 1815, les autorités procèdent à un recensement des esclaves qui inquiète les colons. Lorsque l'île voisine de la Réunion est rétrocédée à la France, les Mauriciens comprennent que l'annexion est définitive, du moins jusqu'à son indépendance en 1968. Par ailleurs, Waterloo ranime les sentiments nationalistes, et d'anciens bonapartistes exilés par la Restauration viennent renforcer le « parti français » qui s'était constitué sur l'île⁴⁰. En 1819, l'auteur de notre manuscrit chante douloureusement cette nostalgie :

Et pourquoi supporter la vie,
Si pour mon pays je suis mort ?
Un seul espoir, ô ma patrie,
Me soutient, me fait vivre encore.
Ne puis-je, bravant la mitraille
D'un oppresseur sans loyauté,
Mourir sur un champ de bataille
Pour la gloire et la liberté ?

La Table Ovale est ici encore au cœur de la lutte. Ses membres ont des idées tranchées sur le maintien de l'esclavage ou les conditions d'une émancipation. Son action devient aussi politique que littéraire⁴¹. Les membres tiennent plus scrupuleusement leurs séances, où ils recueillent « toutes les légitimes réclamations de la population ». Leur franc-parler leur vaut l'estime du gouverneur, auquel ils les transmettent⁴².

La tactique du gouverneur Farquhar est habile pour circonscrire ce foyer de résistance. En 1816, il y fait admettre son secrétaire, Charles Telfair⁴³. Recrue prestigieuse mais encombrante, s'il faut en croire les souvenirs des derniers membres. La présence d'un Anglais aurait banni la politique des discussions. Notre manuscrit semble le confirmer : les cinq premières chansons, datées de 1817-1818, se bornent à chanter les plaisirs de la table ou de la sieste, avec à peine une petite pointe d'ironie. La sieste permet ainsi de rêver à une France libre ; Bacchus suggère qu'il peut y avoir une royauté plus agréable. Béranger, en 1811, avait été accusé de critiquer la tyrannie de Napoléon dans le *Roi d'Yvetot*. Une ironie comparable inspire à notre auteur un roi dont la peine la plus sévère est une condamnation à boire de l'eau⁴⁴. Les historiens pensent cependant que les meilleures décisions du gouverneur Farquhar lui auraient été suggérées par la Table Ovale, comme celle de créer un Conseil des Communes. Des propos modérés peuvent trouver écho chez un gouverneur ouvert.

Parallèlement, Farquhar rend vie à la vieille Société d'émulation et organise en 1816, sous son patronage, une assemblée générale pour fêter le centenaire de la présence française dans l'île, ce qui ne manque pas d'humour pour l'occupant anglais ! Plusieurs auteurs de la Table Ovale y participent, à commencer par le président, son secrétaire et quelques membres fondateurs⁴⁵. La tactique est habile, puisqu'elle vide de sa substance la société la plus prestigieuse de l'île, en détournant ses activités littéraires vers une autre association, patronnée par le gouverneur. Certains membres de la Table Ovale, comme le baron d'Unienville, archiviste de l'île, en parlent désormais en termes condescendants⁴⁶.

Quant aux activités politiques, Farquhar les canalise en 1817 dans des conseils de communes. À la première séance, Thomi Pitot en est nommé secrétaire, et plusieurs membres de la Table Ovale s'y retrouvent. Les années 1815-1817 semblent épuiser les énergies de la société. D'après les souvenirs des quatre derniers survivants en 1842, il n'y aurait eu, alors, que deux adoptions, celle d'un certain Jacquelin, en 1815, et celle d'Adrien d'Épinay, en 1817⁴⁷. C'est précisément la date de la chanson de réception de notre manuscrit. Il n'est donc pas impossible que ce chansonnier soit celui d'Adrien d'Épinay. Ce tout jeune avocat (il a alors vingt et un ans) devient leader politique de la colonie en 1821, après la mort de Thomi Pitot. Chargé d'aller plaider la cause des colons à Londres, en 1830, il en revient avec de nouvelles libertés, en particulier la liberté de la presse. Il fonde aussitôt le premier journal

indépendant de l'île, *Le Cernéen*, en 1832. Il s'agirait dans ce cas des toutes premières œuvres de jeunesse de ce brillant avocat et politicien⁴⁸.

La Table Ovale aurait pu en rester là. La Société d'Émulation revivifiée aurait peu à peu pris sa succession. Mais le gouverneur Farquhar quitte ses fonctions en novembre 1817 et son remplaçant, le major-général Gage John Hall, suit une politique nettement moins conciliante. Mal vu de la population, il suspend en 1818 les conseils de commune après les remontrances qu'ils osent lui adresser. L'opposition se reconstitue à la Table Ovale⁴⁹.

De fait, les chansons de notre manuscrit deviennent plus politiques à partir de 1818, et j'y verrais volontiers un changement dû à ce malaise. Telfair, l'Anglais adopté un an auparavant, est parti avec Farquhar, ce qui autorise une nouvelle liberté de ton. L'auteur est clairement bonapartiste : plusieurs chansons célèbrent les « intrépides soldats » de la grande armée, ces « dieux de la guerre » qui « enchaînent la gloire à [leurs] pas ». Il se moque des Anglais, qui « tremblent, renfermés dans leur île ». Passant au large de l'île d'Elbe, en 1819, il salue son illustre prisonnier, « Ce monarque de l'univers, / Dont les rois adoraient la volonté suprême, / Dont la puissante main brisait les diadèmes ». Sur un autre ton, Thomi Pitot se moque lui aussi des rois qui ont exilé Napoléon :

Sur le trône vingt ganaches
Font encore leurs beaux bras
Et l'seul qu'ait eu des moustaches,
Ils l'ont exilé là-bas !
Eux qu'il fit mourir de peur,
N' parlent plus que d'leur valeur.

La Table Ovale est alors bien vivante, et fait même des émules : « Les Amis de la Gaité », fondés en 1818, s'en déclarent aussitôt disciples⁵⁰. Des visiteurs français gardent mémoire de leur passage dans leurs souvenirs de voyage. Ainsi, en 1818, l'expédition scientifique menée par Freycinet, à bord de l'*Uranie*, fait escale à l'île Maurice. Deux passagers prestigieux racontent leur accueil à la Table Ovale. L'une est l'épouse du commandant, Rose de Freycinet, embarquée clandestinement sous des habits masculins. L'autre, Jacques Arago, dessinateur, est le frère du célèbre astronome⁵¹.

Accueilli par Thomi Pitot, Arago assiste à toutes les séances durant son séjour. Il les décrit comme « une société d'hommes aimables sans causticité, instruits sans pédantisme, qui, toutes les semaines, [...] luttaient par leur verve intarissable avec les beaux-esprits de nos caveaux anciens et modernes, et perçaient quelquefois les profondeurs les plus hautes de la science »⁵². Si l'on a déployé sa science devant Arago, on réserve à Rose de Freycinet « la légèreté [des] saillies et surtout une heureuse facilité pour composer de jolies chansonnettes ». Elle se moque gentiment de ces rimailleurs vieillissants qui la comblent de madrigaux dignes de l'ancienne France. Ceux qu'elle rapporte justifient hélas ce jugement⁵³. Quant à Auguste Billiard, en 1817, il est plus incisif encore : « Les convives de la Table Ovale ne sont point tenus à faire preuve d'esprit ; on exige plutôt qu'ils fassent preuve d'un bon appétit. »

Nos ovalistes sont alors des quadra-, quinqu- ou sexagénaires, négociants, magistrats importants. S'ils parviennent à rajeunir leurs rangs avec Adrien d'Épinay, celui-ci est un homme de conviction. Leur action devient surtout politique, sous des gouverneurs qui se succèdent d'année en année et n'ont de commun que l'inimitié de la population : le général Hall en 1817, le colonel Dalrymple en 1818, le major-général Darling en 1819... Thomi Pitot est pressenti à plusieurs reprises pour porter à Londres les plaintes des colons. En 1820, il fait adopter au Conseil Général une lettre sévère qu'il a adressée au gouverneur et qui entraîne en retour la suppression dudit Conseil. Le retour de Farquhar, en 1820, apaise les relations entre colons français et administration britannique, et l'ambassade de Thomi Pitot est sur le point de se concrétiser avec l'appui du gouverneur, lorsqu'il meurt le 24 mai 1821, à 42 ans⁵⁴.

À la mort de Pitot, la société suspend ses séances pendant un an et le fauteuil du défunt reste vide à sa place accoutumée. Mais la tristesse qui s'empare de ses membres à la vue du meuble refroidit l'atmosphère. Hier comme aujourd'hui, la vie de ces sociétés est liée à la personnalité d'un homme difficile à remplacer. La chance de la Table Ovale fut peut-être la conquête de l'île Maurice par l'Angleterre, qui transforma une société épicurienne de jeunes gens en poste avancé de la culture française. La nostalgie de la France, l'action politique étaient des intérêts d'adultes qui lui permirent de durer une quinzaine d'années.

La Table Ovale vivote encore après la disparition de son président. Mais son successeur politique, Adrien d'Épinay, se heurte avec plus de fougue au gouverneur Farquhar. Un an plus tard, en 1822, un autre événement secoue le petit cercle. Un professeur du collège, Hubert-Louis Lorquet, publie anonymement un poème à la gloire de Napoléon. Il est dénoncé et aussitôt relevé de ses fonctions⁵⁵. Lorsqu'on découvre que le dénonciateur est Julien Coudray, proviseur du collège et membre de la Table Ovale, celle-ci « repoussa avec horreur de son sein le dénonciateur, prouvant par cette juste sévérité qu'elle n'avait point participé à l'infamie de ses membres. » La Table Ovale, ardente bonapartiste, prit parti pour le professeur relevé contre son proviseur, qui était pourtant un de ses membres fondateurs. Un peu plus affaiblie par cette affaire, elle survit quelques années en épuisant ses forces : ses dîners joyeux se transforment en déjeuners politiques, d'où n'émane « plus rien d'aimable » et mal vus par le gouvernement. Les chansonniers conservés s'arrêtent en 1822 : leurs auteurs sont-ils partis, le cercle s'est-il dissout, ou a-t-il continué sans plus chançonner⁵⁶ ? En 1828 au plus tard, il a cessé d'exister, au grand regret des officiers français qui les avaient connus avec Freycinet en 1818 et qui font à nouveau escale à Port-Louis avec Dumont d'Urville. Les survivants ont pu continuer à chançonner ensemble, puisqu'en 1830 quelques Mauriciens envoient une chanson à Béranger⁵⁷. Mais s'agit-il d'eux ? Le souvenir de la Table Ovale en tout cas s'est maintenu sur l'île, où Pierre Benoit situe son roman *Jamrose* (1948). Il évoque les activités de ce club élitiste en 1898. Invention de romancier, qui témoigne surtout de la vivacité du mythe⁵⁸.

Je voudrais, pour conclure, donner une dernière fois la parole à notre chansonnier dans les adieux qu'il adresse à ses amis en 1819, en embarquant pour la France, et que je dédie à mes amis d'une autre table ovale :

Sans un ami, bonheur perd son ivresse ;
Par l'amitié, chagrin peut s'adoucir :
Dans le plaisir, surtout dans la tristesse,
À votre ami donnez un souvenir.

© Jean Claude Bologne, 2026.

La première version de cette communication, prononcée le 10 décembre 2016, est publiée sur le site de l'[Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique](#).

¹ Charles-Thomi Pitot de la Beaujardière (7 novembre 1779-25 mai 1821). Éduqué à Paris avec son frère Édouard, sous la protection de Lamennais (père de l'écrivain). Revenus en 1798 à l'Île-de-France, les deux jeunes gens aident leur oncle Charles à remonter son entreprise, dont Tomi prend la direction. En 1810, sous Decaen, Thomi Pitot fait partie du Conseil Colonial. A la première séance du Conseil de Commune, créé par le gouverneur Farquhar le 8 septembre 1817, il en est nommé secrétaire. Ce conseil est suspendu deux fois pour ses remontrances au gouverneur intérimaire. Les habitants délèguent Pitot pour porter leurs plaintes à la Couronne de Grande-Bretagne, mais il meurt avant son départ. « Il possédait une rare facilité de composition ; ce n'était qu'un jeu pour lui d'improviser un couplet, une chanson, une épigramme sur le premier sujet venu ; son esprit était piquant sans être mordant et ses productions, sans être certainement de premier ordre, étaient marquées de ce cachet particulier qui les fit bien accueillir des sociétés analogues existant à Paris et lui valurent le surnom de Béranger de l'Île Maurice » (Albert Pitot, *L'île Maurice, Esquisses historiques*, Port-Louis, Coignet frères, 1910-1912, t. I, p. 391).

² « Gaillard & dispos / Gai dans ses propos / D'humeur toujours égale / Il doit c'est certain / Être le grand saint / De notre Table Ovale », *La Saint Charles chez Mr P[fitot]*. Air : *Voulez-vous savoir les on-dit*. Le « Béranger de cet hémisphère » est l'expression de Jacques Arago, *Voyage autour du monde*, chap. XI, Paris : H. Roux, 1880, p. 75.

³ *Revue historique et littéraire de l'Île Maurice (RH&LIM)*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891 au n° 20, 18 octobre 1891. La référence à 1842 est dans le n° 17, 27 septembre 1891, p. 197.

⁴ Édouard Fromet de Rosnay, *Anthologie mauricienne : galerie poétique de l'île de France 1803-1897 / Table ovale, poètes créoles*, Port-Louis, île Maurice : Imprimerie de The Planters Gazette, 1897, 522 p. « La Table Ovale » occupe les p. 1 à 49.

⁵ Sur l'histoire de la chanson française, en particulier sous l'empire, voir Claude Duneton, *Histoire de la chanson française*, Paris : Seuil, 1998 ; Arthur Dinaux, *Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires*, Paris : Librairie Bachelin-Deflorenne, 1867 ; Brigitte Level, *Le Caveau*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1988.

⁶ Jean-Baptiste-Sylvère de Gaye de Martignac (1778-1832) a été secrétaire de Sieyès dans son ambassade à Berlin en 1799, mais sa conduite turbulente a motivé son renvoi. Engagé pendant quelques mois dans les chasseurs à cheval, il se fixe un moment à Paris où il fréquente les vaudevillistes. Rappelé par son père à Bordeaux pour achever ses études de droit, il s'inscrit au barreau de Bordeaux en 1803 et s'engage dans une carrière beaucoup plus sérieuse. Il deviendra, bien plus tard et bien plus vieux, un ministre de Charles X. Fabrice Boyer, *Martignac (1778-1832). L'itinéraire politique d'un avocat bordelais*, Paris : éd. du C.T.H.S., 2002, p. 43-58. Henri Chauvot, *Le Barreau de Bordeaux de 1775 à 1815*, Paris : Durand, 1956, p. 530-577. Alexandre Ducourneau, *La Guienne, historique et monumentale*, Bordeaux : Coudert, 1842, vol. I, t. I, p. 50. Louis Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, Paris : Librairie nouvelle, 1856, p. 249.

⁷ *Dîners de la Société littéraire de Bordeaux*, n° 1, 20 Messidor an IX = 9 juillet 1801, p. 6-7.

⁸ Jacques Mallac, (1772-1827), magistrat bordelais, arrive en 1802 en Île-de-France. Il deviendra second juge à la cour d'appel en 1815 et procureur général en 1824. Pitot, *Op. cit.*, t. II, 1912, p. 251 et 51.

⁹ Charles Decaen (1769-1832), fils d'un huissier, canonnier dans la marine royale, conquiert rapidement ses grades sous la Révolution et le Directoire. Il est nommé général de division en 1802 et capitaine général des établissements français dans l'Inde en 1802. Après la prise de l'Île-de-France en 1810, il poursuit ses campagnes dans la Grande Armée, il est mis en disponibilité sous la Restauration.

¹⁰ Charles Decaen, *Mémoires et journaux*, éd. E. Picard et V. Paulier, Paris : Plon-Nourrit, t. II, 1911, p. 262.

¹¹ Baco et Burnel, les deux agents venus faire respecter le décret, sont dans un premier temps bien accueillis, mais entendent imposer leur autorité à la « ci-devant assemblée coloniale ». Les deux agents sont chassés au bout de trois jours ; l'assemblée coloniale prend le pouvoir et refuse d'appliquer le décret, qui n'a d'effet réel qu'en Guadeloupe et à Saint-Domingue (Haïti). Claude Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage, 1794-1802*, Paris : Karthala, 1998, p. 301-308.

¹² En 1807, on recense 6489 blancs, 5912 libres, 65367 esclaves : Karl Noël, *L'esclavage à l'Isle de France (Île Maurice) de 1715 à 1810*, Paris : Éd. Two cities, 1991, p. 32. Les chiffres, dans les années 1800-1820, restent autour de 60.000 esclaves, 7000 blancs, 7000 noirs libres. La garnison compte en outre 1500 hommes (Henri Prentout, *L'Île de France sous Decaen*, Paris : Hachette, 1901, p. 140, 167, 182 et 650, qui donne les chiffres pour la garnison).

¹³ Decaen, *Op. cit.*, t. II, 262.

¹⁴ Pitot, *Op. cit.*, t. II, 1912, p. 51, 154-162, 251. Auguste Billiard, *Voyage aux colonies orientales*, Paris, Ladvocat, 1822, p. 51. Noël, *Op. cit.*, 1991, p. 28-29.

¹⁵ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 183.

¹⁶ Albert Pitot donne successivement les dates de 1806 (*Île de France. Esquisses historiques*, Port-Louis : Pezzani, 1899, p. 287) et de 1803 (*Île Maurice, Op. cit.*, 1910, t. I, p. 47) pour sa fondation. Il ne donne pas de

sources pour cette date. S'il ne s'agit pas d'une coquille, il est possible que les réunions aient d'abord été informelles avant le dîner fondateur du 27 mars 1806, ou que le colonel Maingard, à qui nous devons une note sur la fondation du cercle, n'ait pas connu les assemblées précédant son admission. La date de 1806 est couramment admise.

¹⁷ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 183.

¹⁸ Cette réfutation, prononcée le 15 Messidor de l'an XIII, est publiée dans la *RH&LIM*, t. II, n° 29-34, 1^{er} janvier au 8 février 1889, p. 329-336, 341-348, 349-354, 351-364, 372-381, 385-393.

¹⁹ L'ancêtre commun est François Robert des Saudrais, arrière-grand-père de Thomi Pitot et de Félicité de Lamennais.

²⁰ Félicité de Lamennais, *Correspondance générale*, app. 1521, éd. Louis Le Guillou, Paris : A. Colin, 1971, t. IX, p. 443 et p. 444, app. 1522. Christian Maréchal, *La jeunesse de La Mennais*, Paris : Perrin, 1913, p. 39-44. Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, t. I, p. 390. Eugène de Mirecourt, *L'abbé de Lamennais*, Paris : Roret, 1854, p. 37.

²¹ Le grand-père de Robert Surcouf avait épousé Françoise Pitot de la Beaujardière, grand-tante de Thomi Pitot.

²² Sa fondation est rapportée dans l'avertissement d'un chansonnier d'un de ses membres, le colonel Josselin-Jean Maingard, publié dans la *RH&LIM*, 16 août 1891, t. V, n° 11, p. 124.

²³ La forme de la table n'est pas attestée directement, mais lorsqu'un délégué des ovalistes est accueilli au Caveau moderne en 1801, une table ovale est dessinée en marge de son passeport rimé (*L'Épicurien français, ou les Dîners du Caveau moderne*, Paris : Capelle et Renand, n° 47, novembre 1809, p. 138). Une société de la Table ronde avait existé en 1775 (Dinaux, *Op. cit.*, t. II, p. 231).

²⁴ Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, t. I, p. 47-48.

²⁵ Dénominations diverses. Après diverses institutions privées à qui, à partir de 1791, il fut accordé le titre de collège national, le collège est fondé en 1800 par l'Assemblée coloniale à partir d'un établissement privé, le collège Boyer (1797). Il s'est successivement appelé collège colonial (1800), lycée colonial (1807), collège colonial (1810), collège royal (1817). Il a aussi porté le nom de lycée des Îles de France et de la Réunion et de lycée impérial. Dans les années 1815-1820, il arrive que l'on trouve dans un même document des dénominations différentes. Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1810, t. I, p. 25 ; *RH&LIM*, t. III, n° 34, 8 février 1890, p. 376 ; n° 41, 1^{er} avril 1890, p. 465 ; n° 42, 8 avril, p. 475 ; t. IV, n° 31 à 42, du 28-31 décembre 1890 au 22 mars 1891, p. 363-365 ; 371-374 ; 377-380 ; 398-400 ; 408-409 ; 421-424 ; 428-432 ; 446-448 ; 456-460, 469-472 ; 481-484 ; 492-496 ; 503-508.

²⁶ François-Marguerite Arrighi (1776-1828), né à Toulouse, est arrivé dans l'île vers 1805. Le colonel Josselin-Jean Maingard (1759-1838), héros de la résistance contre les Anglais en 1810, rentre en France après la défaite, puis à la Réunion, où il fonde le collège royal (*RH&LIM*, t. IV, n° 38, 22 février 1891, p. 449-452 ; n° 39, 1^{er} mars 1891, p. 461-466 ; t. V, n° 11, 16 août 1891, p. 124-128 ; n° 14, 6 septembre 1891, p. 157-161 ; n° 44, 3 avril 1892, p. 516-519 ; n° 46, 17 avril 1792, p. 542-544). François Bernard, dit Bernard-Valville (1767-1828) est signataire du passeport donné à Larré pour le Caveau (*L'Épicurien français*, *Op. cit.*, p. 135) ; comédien et auteur à succès sous le Directoire, il suit Decaen en 1802 et rentre en France avec lui en 1810 ; engagé dans l'armée napoléonienne, il revient sur l'île en 1816 et devient professeur de rhétorique et sous-proviseur au Collège Royal. Il rentre à Paris en 1828 et meurt peu après. Jean-François Chrestien (1767-1846), dont le père, garde-magasin des grains pour la Compagnie des Indes, était originaire de Metz, a été agent de change, maire des Trois Ilots, commissaire civil puis membre du Conseil colonial. Il publie en 1822 *le Bobre africain*. Julien Coudray (1771-1836) a été professeur de rhétorique puis proviseur du Collège Colonial. Le baron Marie Claude Marrier d'Unienville (1766-1831), ancien officier de marine, a été archiviste de l'île à partir de 1813 et président de l'Assemblée Coloniale ; il était aussi musicien. Il aurait composé la musique de *la Vestale* et *Fernand Cortez* sur des livrets de Thomi Pitot : envoyés à l'académicien Étienne de Jouy, les opéras auraient été montés sous le nom de Jouy avec une musique désormais attribuée à Spontini (Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, t. I, p. 391). Marrier d'Unienville a publié en 1838 une *Statistique de l'île Maurice et ses dépendances*. François Toussaint Josse (1762-1846), médecin. Outre ces noms et ceux de Pitot et de Mallac, sont également cités parmi les membres de la Table Ovale : Beausire ; Catoire ; Chomel, caissier de la banque ; Épidarise Collin (ou Colin) ; Devaux ; Adrien Prosper d'Épinay (1780-1856) et son demi-frère Antoine Zacharie Adrien (1794-1839), tous deux avocats (le second, auteur de pamphlets et fondateur en 1832 du premier journal de l'île, *le Cernéen*, est devenu une personnalité politique célèbre ; tous deux ont été engagés dans l'émancipation des esclaves) ; Fadeuil ; Fadhuile ; Matthew Flinders (1774-1814), explorateur anglais retenu comme prisonnier de guerre mais accueilli par les meilleures familles de l'île ; Foisy ; Jacquelin ; Pierre Larré ; Linneville ; Magon (sans doute un des fils de René Magon, gouverneur de l'Île-de-France en 1755-1759, peut-être Dominique-Julien Magon de Saint Elier, 1759-1828, magistrat) ; Mancel ; Édouard Pitot (1778-1860), frère de Thomi, dessinateur et négociant ; Richard ; Pierre Rudelle, procureur général, vice-président du conseil de commune de Port-Louis en 1817 ; Charles Telfair (1778-1833), né à Belfast, médecin de marine, secrétaire général du gouvernement

Farquhar en 1812 ; Pierre-Antoine Thénard, ou Ténard (1771-1833), commerçant, secrétaire de l'Assemblée coloniale, de la chambre de commerce, du comité colonial ; Vincent, avocat.

²⁷ Entre l'allée Bouchard et la rue du Champ Delort, par la suite rue Wellington. Pitot, *Île de France*, 1899, p. 287.

²⁸ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 181-182.

²⁹ Adrien d'Épinay, *Renseignements pour servir à l'histoire de l'Île-de-France*, Île Maurice : Dupuy, 1890, p. 514.

³⁰ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 183. Voir Dinaux, *Op. cit.*, t. II, p. 222-223, 265 et 272 pour un règlement similaire chez les vaudevillistes de Bordeaux et de Paris. Voir Henri Chauvot, *Op. cit.*, p. 532.

³¹ Level, *Op. cit.*, p. 238, n. 43.

³² *L'Épicurien français*, *Op. cit.*, p. 125-146, contient le compte-rendu de la séance ainsi que les chansons échangées.

³³ Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, t. I, p. 48 ; Billiard, *Op. cit.*, p. 49.

³⁴ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 197-198. La peinture, voilée par des repeints des XIX^e et XX^e siècles, a été restaurée en 2007 : <http://www.potomitan.info/galerie/cathedrale/crucifixion2.php>, 197-198.

³⁵ Dans une soirée artistique à la loge de la Triple Espérance, Chrestien et Lorquet auraient lu leurs poèmes. Jean-Georges Prosper, *L'île Maurice, ancienne Isle de France, fille de la Révolution*, 1989, p. 93 et 112. La source, non citée, est en fait un roman de Pierre Benoît, *Jamrose*, publié en 1948 (*Œuvres complètes*, Paris : Albin Michel, 1968, t. XIX, p. 92). Benoit cite les mêmes noms et parle d'une soirée patronnée en 1833 par la Table Ovale. Même si l'information est cautionnée par Louis Rivaltz Quenette (*La Franc-maçonnerie à l'île Maurice*, Port-Louis : la Vauverdoise, 1988, p. 50), et si plusieurs membres sont encore en vie en 1833, l'information est loin d'être assurée.

³⁶ Le philosophe crétois Épiménide de Cnossos (VI^e siècle A.C.N.). Selon la légende véhiculée par Diogène Laërce, il s'égarait dans une grotte, alors qu'il était berger, et dormait cinquante-sept ans sans vieillir. À son réveil, il fut à peine reconnu par sa famille et commença une vie de sage. C'est la version grecque d'une légende connue de la Syrie (les sept dormants d'Éphèse) à la mythologie germanique (le roi Herla) et de la tradition chrétienne au coran. Celle d'Épiménide eut un certain succès au XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Le réveil d'Épiménide, qui s'étonne des changements du monde, a inspiré Philippe Pissot (1735), Charles Hérault (1769), Carbon de Flins (1789), Antoine Baudron (1800), Charles Gaugiran-Nanteuil (1806), Isidore Charleville (1815), Goethe (1815), Bunel (1838)... Le thème, qui souligne malicieusement les changements opérés en un temps donné, est particulièrement adapté à la période 1789-1815.

³⁷ François Chrestien, *Les essais d'un bobre africain*, Île Maurice : Deroullède & Cie, 1831.

³⁸ Anthony J. Barker, *Slavery and antislavery in Mauritius, 1810-33*, Basingstoke : Macmillan press, 1996, p. 7-8 et 24-42.

³⁹ Fromet de Rosnay, *Op. cit.*, p. 25-26.

⁴⁰ Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, t. I, 1910, p. 101. Voir les « Souvenirs d'un vieux colon », qui datent du décret de 1813 « l'inquiétude » des colons et « les premiers symptômes » de l'opposition (*RH&LIM*, t. V, n° 4, 28 juin 1891, p. 45).

⁴¹ Thomi Pitot, dans sa réfutation de Bernardin de Saint-Pierre, s'insurgeait contre les accusations de mauvais traitements infligés aux esclaves. Adrien d'Épinay obtiendra des compensations lorsque l'émancipation sera inévitable.

⁴² Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, t. I, 1910, p. 49.

⁴³ Charles Telfair (1778-1833), né à Belfast, médecin de marine, secrétaire en chef du gouvernement Farquhar en 1812. Le 6 avril 1815, il est chef du gouvernement par intérim de l'île Maurice, de l'île Bourbon et dépendances. C'est lui qui est chargé de restituer l'île Bourbon (La Réunion) au roi de France suite au traité de Paris de 1814. Il suit Farquhar en Angleterre en 1817 et revient à Maurice en 1819 avec son épouse Annabella, fille de l'amiral Chamberlain. Devenu propriétaire de cinq domaines dans l'île, dont le plus important fut Bel-Ombre, il y acclimata de nombreuses espèces végétales, devient membre correspondant de nombreuses sociétés scientifiques, notamment horticoles, et fonde la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, devenue la Société des arts et des sciences de l'île Maurice (Isidore Lolliot, dans *RH&LIM*, t. III, n° 10-11, 8-16 août 1889, p. 105-111 et 117-121).

⁴⁴ Pitot, *L'île Maurice*, 1910, p. 49. Voici le couplet sur la royauté de Bacchus : « Tous les convives du caveau / Et tous ceux de la Table Ovale, / Sous peine de boire de l'eau, / Suivront cette charte royale. » Comparer avec *Le roi d'Yvetot* de Béranger : « Lui-même, à table et sans suppôt, / Sur chaque muid levait un pot / D'impôt ».

⁴⁵ Jean-Georges Prosper, *Op. cit.*, p. 93-115 ; Pitot, *Île de France. Esquisses historiques*, Port-Louis : Pezzani, t. II, 1910, p. 135-137. *Revue historique et littéraire de l'île Maurice*, 5^e année, n° 6, 12 juillet 1891, p. 68

⁴⁶ Pour le baron d'Unienville, membre de la Table Ovale et archiviste de l'île, cette société, « recommandable, sans doute, par l'union, la franche gaîté et les agréables productions de ses membres, se bornait néanmoins à

marcher avec succès sur les traces des joyeux convives du caveau moderne de Paris. » (*Statistique de l'Île Maurice*, Paris : Barba, 1838, t. III, p. 35).

⁴⁷ *RH&LIM*, t. V, n° 16, 20 septembre 1891, p. 197.

⁴⁸ Cette identification ne me satisfait cependant pas totalement. L'écriture du manuscrit diffère en plusieurs points de celle des lettres qu'il nous a laissées, mais il s'agit de lettres officielles, appliquées, rédigées dix ans après notre chansonnier. Par ailleurs, on a peine à croire qu'un tout jeune homme se soit aussi facilement mis dans la peau d'un vieux soldat de l'empire chantant la nostalgie d'une France qu'il n'a pas connue. Cela s'apparenterait à un jeu de rôle qui, s'il n'a rien d'impossible, constituerait un tour de force.

⁴⁹ L'opposition partie des *Franciscains* (chez une certaine Françoise), s'étend à la Table Ovale (Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, t. I, p. 229-230 et 50). Ici encore, la question de l'esclavage est importante (Barker, *Op. cit.*, 1996, p. 26).

⁵⁰ « Pour suivre l'exemple de nos maîtres de la Table Ovale, le Président a chanté quelques couplets de sa composition » : « De ces messieurs admirateurs sincères / Nous n'avons pas le sot travers / De comparer nos rimes trop légères / À leurs bons mots, à leurs bons vers. » On a ensuite chanté des productions de la Table Ovale (*RH&LIM*, t. V, n° 38, 21 février 1892, p. 449).

⁵¹ Rose de Saulces de Freycinet (1794-1832) a embarqué clandestinement en habits masculins, après s'être coupé les cheveux, pour suivre son mari autour du monde contre l'avis de sa famille. Son journal a été publié en 1927. Jacques Arago (1790-1854), membre de l'Institut, frère de l'astronome, s'embarque en 1817 comme dessinateur sur l'*Uranie* de Louis-Claude de Freycinet, chargé de recueillir des informations scientifiques autour du monde. Il publie le récit de ses voyages dans plusieurs livres à succès : *Promenade autour du monde* (1822), *Voyage autour du monde* (1840), et un curieux *Voyage autour du monde sans la lettre a* (1853), lointain ancêtre de la *Disparition* de Perec, puisque la lettre A n'apparaît nulle part dans le livre. L'île Maurice y devient ainsi « une île voisine de Bourbon plus riche encore que celle-ci »...

⁵² Il y cite quatorze membres : « Là Bernard et Mallac, rivaux sans jalousie ; là Arrighi, descendant d'une famille illustre ; là Chomel, le fameux Désaugiers de l'île ; là Coudray, directeur du collège colonial, où il veille en père sur tant de jeunes espérances ; Thenaud, Esope indien, vainqueur des belles à coups d'élégants madrigaux ; Dépinay, plus utile encore au barreau qu'à ces banquets dont il est l'idole ; Mancel ; Josse, qui comprend et commente si bien Newton et Descartes ; Edouard Pitot, le peintre ; Fadeuil, Maingard, Epidarise Collin, qui reçut des leçons de Parny et se plaça si près de son maître ; et Tomy [*sic*] Pitot, le plus habile de tous, poète inspiré plus encore par le cœur que par la tête, le Béranger de cet hémisphère, que la mort vient de ravir naguère à la colonie attristée. » Jacques Arago, *Op. cit.*, p. 75.

⁵³ Rose de Saulces de Freycinet, *Journal*, éd. Ch. Duplomb, Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (Paris), 1927, p. 33-35.

⁵⁴ Pitot, *Île Maurice*, *Op. cit.*, 1910, I, p. 304-325, p. 351 et 393.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 435-453

⁵⁶ Celui du colonel Maingard et le manuscrit anonyme dont la dernière chanson fait allusion au second procès de Béranger (1822) et à Nicolas-François Bellart, qui l'a intenté.

⁵⁷ Il est difficile de préciser combien d'années, et sous quelle forme, la Table Ovale a survécu à la mort de Pitot et à l'exclusion de Coudray. Voici quelques indices. Lorsque Dumont d'Urville fait relâche à Port-Louis en 1828, deux de ses officiers, Jean-René Quoy et Joseph-Paul Gaimard, qui avaient participé à l'expédition de l'*Uranie*, regrettent la mort de Pitot (1821), de Mallac (1827) et d'Arrighi (1828). « Je crois qu'il ne reste plus de remarquable de cette charmante société de la Table-Ovale, que MM. d'Épinay », conclut Quoy (Dumont d'Urville, *Voyage de la Corvette l'Astrolabe, Histoire du voyage*, Paris, Tastu, 1833, notes extraites des journaux de ses officiers, t. V, p. 647). Par ailleurs, le baron d'Unienville, qui fit partie de la Table Ovale, écrit, dans une note datée du 1^{er} janvier 1830, qu'elle s'est « éteinte faute de remplacement de ses membres morts, ou dispersés », et que son existence même est oubliée (*Op. cit.* p. 109 et 111). L'édition de 1831 du *Bobre africain* de Chrestien contient une évocation nostalgique de la société, qui n'est plus qu'un souvenir : « Adieu gentilles chansonnettes / Qui faisiez rire mes amis / Quand je risquais quelques bluettes / Dans le patois de mon pays » (*Op. cit.*, p. 79). En 1830, Béranger adresse des couplets « à des habitants de l'Île-de-France qui, lors de l'envoi qu'ils firent pour la souscription de blessés de juillet, m'adressèrent une chanson et une balle de café. » Cela témoigne d'une activité de chansonnier demeurée vivace et collective, mais le colis n'a pas été envoyé au nom de la Table Ovale, ce qu'aurait sans doute mentionné la dédicace. La mention, dans le roman de Pierre Benoit, d'une soirée organisée en 1833 par la Table Ovale à la loge de la Triple Espérance dans le journal de la grand-mère du protagoniste, semble en revanche une invention de romancier (*Jamrose*, *Op. cit.*, p. 92).

⁵⁸ Jamrose et Sènaillac en sont membres dans *Jamrose*, situé en 1898. Ce club « des plus anciens » et « des plus fermés » revient périodiquement dans leurs conversations, car ils préparent une révision des statuts (*Op. cit.*, p. 34, 77, 89, 92, 106-108, 161...).